

**Elaboration d'une scénographie d'exposition concernant la ressource en pierre au
PNR des Pyrénées Ariégoises -Quai des pierres-**

CAHIER DES CHARGES

CONTEXTE

En accord avec la Région Occitanie, les Parcs naturels régionaux portent une démarche commune pour initier et soutenir les dynamiques locales sur la filière pierre, afin de valoriser et contribuer au développement économique des savoir-faire Locaux.

Ainsi, les PNR d'Occitanie ont réalisé en 2018-2019 une étude avec un diagnostic de la « Filière Pierre » au sein de chaque PNR (ressources, acteurs, dynamiques...) en proposant des actions innovantes pour le développement de la filière pierre au sein de chaque Parc et surtout en inter parcs.

Cette démarche a conduit avec le soutien de la Région, à imaginer une action à destination des PNR et leurs collectivités en inter parcs : Les PNR ont donc lancé un appel à projets intitulé « innover en pierre naturelle dans les PNR d'Occitanie » aux collectivités de leurs territoires qui souhaitent réaliser des projets pilotes en 2021-2022, visant à valoriser la pierre naturelle locale dans tous les domaines d'utilisation de la pierre : aménagement urbain, construction, restauration, création artistique...etc. Aujourd'hui, dix projets ont été accompagnés et réalisés dans les PNR d'Occitanie.

Cet appel à projets a été relancé encore une fois dans les PNR d'Occitanie pour 2023-2024.

Un des projets sélectionnés en 2023 a été déposé par la commune de Castelnaud Durban et il concerne : l'aménagement d'un « quai des pierres ».

Dans ce cadre la commune lance cette consultation pour l'élaboration d'une scénographie d'exposition de ce projet.

OBJECTIFS

Le projet consiste à aménager un « quai des pierres » présentant l'essentiel des pierres présentes dans le territoire du PNR, les pierres qui ont servi par le passé, pour le bâti traditionnel représentatif du patrimoine architectural local.

La dénomination « quai de pierres » fait allusion à la fonction de quai de chargement de la gare, mais peut aussi être déclinée de diverses façons : embarquement vers le patrimoine, le savoir-faire, la géologie locale.

L'ancienne gare était le lieu de chargement du marbre rosé vif des Pyrénées exploité sur la commune de Castelnaud-Durban. Des blocs déjà présents le long de la voie verte rappellent l'exploitation de ce marbre omniprésent dans les constructions et les monuments. Le savoir-faire et la ressource locale seront mises en valeur à travers cette exposition.

L'objectif est d'informer, sensibiliser et révéler les ressources minérales locales.

DESCRIPTION DU PROJET

Afin d'atteindre les objectifs déclinés ci-dessus, le projet consiste à récupérer une série de blocs de pierres locales qui ont eu un usage dans le passé (voirie, maisons, églises, monuments...etc.) et les valoriser en créant une exposition permanente en plein air à Castelnaud Durban.

Pour le choix des pierres à exposer, il a été décidé de se focaliser sur l'axe Foix-Saint-Girons.

Le site d'implantation du projet est prévu le long de la voie verte, sur la partie communale.



Plan de situation du projet

Cette zone a une fonction pédagogique, avec un accès situé à hauteur de l'école élémentaire. C'est une zone de fréquentation importante sur la voie verte et cette fonction pédagogique s'applique également aux riverains, et à tous les usagers de la voie.

Le projet prévoit l'exposition d'une quinzaine de pierres différentes. Quelques exemples : l'ophite de Rimont- marbres des abords de Saint Girons : Moulis (Aubert Grand Antique), Montégut, Encourtiech...etc.- Grès de Labarre qui a servi à la construction du château de Foix – Pierres de taille entre Lescure et Castelnau Durban, bauxite de Montseron, tuf volcanique de Ségals, ardoise et lauze...etc.



Voie verte Saint Girons de la gare de Castelnau Durban à la gare de Rimont



La halle aux marchandises



Côté Quai



Gare transformée en logements communaux

Aujourd'hui, aucune présentation des roches locales n'existe sur le territoire.

A travers cette exposition, le volet social et culturel sera mis en valeur, et aussi l'aspect économique, car cette initiative participera à la démarche de relance de la filière pierre en Occitanie.

Pour quels publics ?

Les cibles sont les visiteurs de la voie verte : habitants, touristes...etc., mais aussi des visiteurs en groupe comme par exemple les visites des écoles...etc.

OBJECT DE LA COMMANDE

Il s'agit tout d'abord, d'élaborer et définir un programme d'exposition : l'exposition se visitera-t-elle en groupe ou individuellement ? les visiteurs seront-ils autonomes ou conduits dans un parcours ? L'exposition doit être accessible aux personnes en situation de handicap, quels moyens doit-on prévoir en amont pour répondre à cette spécificité ?

Des offres complémentaires peuvent s'articuler autour de l'exposition : Activités pédagogiques, animations culturelles ...etc.

Le programme doit donc préciser au regard des besoins et exigences exprimées par la commune, l'organisation du projet dans le lieu d'exposition et les objectifs calendaires et financiers.

Le prestataire doit concevoir et créer les parcours de visite, les espaces, le mobilier, les dispositifs de présentation et d'accrochage et les ambiances sonores, visuelles et sensorielles qui peuvent accompagner l'exposition.

DÉMARCHE ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Cette étude sera conduite sous l'égide d'un comité de pilotage avec les partenaires techniques et financiers.

Le prestataire devra proposer un phasage pour l'étude, en incluant les étapes intermédiaires de « reporting » (tableau de suivi) et validation par le COPIL. Au minimum, trois rencontres seront organisées pour affiner les besoins et traiter les aspects techniques : rencontre 1 démarrage et lancement de la mission, rencontre 2 présentation d'une ou plusieurs propositions, rencontre 3 restitution finale.

Les deux parties (COPIL et prestataire) devront convenir de l'utilité d'autres rencontres, notamment pour un suivi de la mission et apporter d'éventuels ajustements/précisions.

CONTENU DES LIVRABLES

Chaque phase fera l'objet d'une présentation et d'un rapport.

Les livrables doivent être composés de :

-Un dossier méthodologique définissant le programme avec l'organisation du projet.

-Un dossier technique des scénarios proposés avec les plans, coupes, relevés, vues perspectives, réglementations, sécurité...etc.

-Pièces écrites : descriptif du parcours de visite, des dispositifs, équipements et estimation du coût des différents scénarios.

CALENDRIER

Date limite de réception des offres : le **30 octobre 2023 à 12h00**.

La mission débutera dès confirmation de l'attribution de la consultation en **novembre 2023**.

Elle se terminera le **28 février 2024**.

CONTENU DE LA RÉPONSE ATTENDUE

Les réponses à la consultation devront faire apparaître :

-le présent cahier des charges signé et daté.

-une note synthétique décrivant la manière dont le prestataire entend remplir les missions concernées et la méthodologie mise en œuvre (méthodologie de travail, organisation et suivi de la mission, restitution...etc.)

-un calendrier prévisionnel indiquant la durée des différentes étapes

-une proposition financière

-une note de présentation de votre savoir-faire, compétences et réalisations.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent transmettre leur offre par voie électronique à la Mairie de Castelnaud Durban : mairie.castelnaud-durban@orange.fr et au PNR des Pyrénées Ariégeoises, Elodie Roulier, Coordinatrice du Pôle Espaces et Paysages e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Le prestataire :

Lu et approuvé

Le _____, à

Cachet et signature